



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Détention de militants des droits de l'Homme en Turquie

Question écrite n° 2337

Texte de la question

Mme Olga Givernet interroge M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la situation alarmante de militants des droits de l'Homme en Turquie. Au début de l'été 2017, une dizaine de militants dont le président et la directrice générale d'Amnesty international en Turquie ont été placés en détention préventive et sont poursuivis pour des faits de terrorisme. Elle souhaiterait connaître la position de la France quant à cette situation délicate dans une zone géographique où la lutte pour les droits de l'Homme est fondamentale. Elle s'inquiète par ailleurs de la multiplication des arrestations arbitraires en Turquie et des infractions répétées à la Convention européenne des droits de l'Homme commises par ce pays signataire.

Texte de la réponse

La France est vivement préoccupée par la situation des défenseurs des droits de l'Homme arrêtés cet été en Turquie, parmi lesquels le président et la directrice de la branche turque d'Amnesty International. Même si les charges à leur encontre n'ont pas été abandonnées, elle se réjouit de la libération conditionnelle de huit des onze accusés, prononcée le 25 octobre lors de la première audience du procès des personnes arrêtées cet été. Le Consul général de France à Istanbul a assisté à cette audience, marquant par sa présence l'importance attachée à cette question. La France continue d'appeler la Turquie à la libération de l'ensemble des militants encore en détention, dont le président de la branche turque d'Amnesty. Plus généralement, elle appelle régulièrement la Turquie au respect de ses engagements européens et internationaux en matière de droits de l'Homme et de respect de l'Etat de droit.

Données clés

Auteur : [Mme Olga Givernet](#)

Circonscription : Ain (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2337

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 octobre 2017](#), page 5084

Réponse publiée au JO le : [28 novembre 2017](#), page 5911